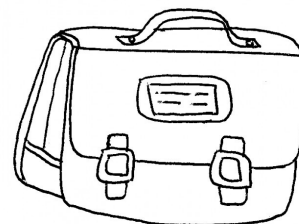


Liste de matériel / Rentrée 2019-2020

ULIS école

Matériel à apporter à la rentrée :



- un agenda scolaire
- une règle en plastique (30 cm)
- un classeur à levier (21 X 29,7 cm)
- 8 intercalaires cartonnés
- 50 feuilles seyès perforées (A4, 90 grammes)
- quelques pochettes transparentes perforées (A4)
- 1 porte vue (80 vues, A4)
- 1 petit cahier à grands carreaux, couverture polypro, rouge (96 pages, 17 X 22 cm)
- 1 petit cahier à grands carreaux, couverture polypro, bleu (96 pages, 17 X 22 cm)
- 1 petit cahier à grands carreaux, couverture polypro, vert (96 pages, 17 X 22 cm)
- 1 cahier de poésie (1 page séyès + 1 page unie) couverture polypro transparente (48 pages, 17 X 22 cm)
- une chemise cartonnée à élastiques
- une ardoise blanche effaçable à sec avec un chiffon
- une pochette papier à dessin (couleurs vives, 24 X 32 cm)
- un tablier avec des manches ou une vieille chemise pour les activités de peinture
- deux boites de mouchoirs
- une paire de basket propre dans un petit sac (Cette paire restera en classe et sera utilisée pour le sport.)

● Une trousse contenant :

- 1 stylo bleu
- 1 stylo vert
- 1 stylo rouge
- 1 crayon de papier HB + 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 gomme blanche
- 1 bâton de colle
- une bonne paire de ciseaux à bouts arrondis (gaucher ou droitier selon votre enfant)
- 1 feutre effaçable pour l'ardoise

● Une réserve (stockée en classe) :

- 4 crayons de papier HB
- 2 stylos verts
- 3 stylos bleus
- 1 gomme blanche
- 6 bâtons de colle
- 4 feutres effaçables pour l'ardoise

● Une trousse contenant : - des crayons de couleurs

- Une trousse contenant : - des feutres à pointe moyenne (*La pointe fine s'use très vite lors des coloriages.*)

• **Il est conseillé de faire figurer le prénom ou les initiales de votre enfant sur tout le matériel (chaque feutre, stylo, cahier, ...) pour éviter les pertes ou les échanges.**

• Certaines affaires de l'année scolaire précédente peuvent être réutilisées si elles sont en état.

• Pensez à apporter l'attestation d'assurance scolaire (responsabilité civile + garantie individuelle / accidents corporels)

→ Rentrée des classes : *lundi 2 septembre 2019*

MERCI



Mme HUCK